Faire pâturer les brebis en hiver sur des prairies nouvellement implantées

▸ **LE PÂTURAGE DES NOUVELLES PRAIRIES EN HIVER présente l'intérêt de favoriser le développement des légumineuses semées dans le mélange. Le rendement de la première coupe de printemps n'est pas affecté.**





CONDUITE DU PÂTURAGE SUR UNE NOUVELLE PRAIRIE

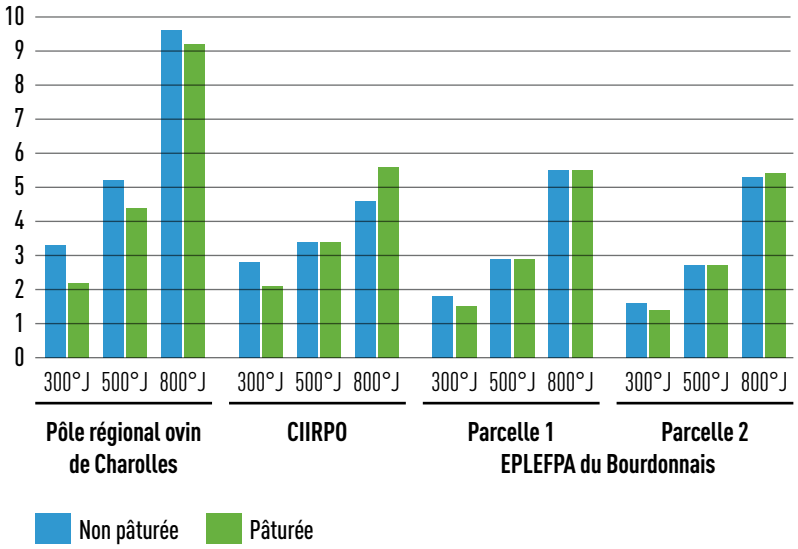
	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août
Semis	⊢	⊣											
Pâturage des brebis					⊢		⊣						
Ensilage ou enrubannage									⊢	⊣			
Pâturage des vaches											⊢		⊣

1. LA PREMIÈRE COUPE AU PRINTEMPS SUIVANT EST-ELLE IMPACTÉE PAR LE PÂTURAGE HIVERNAL DES BREBIS ?

NON

À 800° jour, repère qui correspond à la fauche de la première coupe, le rendement de l'ensilage ou de l'enrubannage est inchangé que la parcelle ait été pâturée ou non par les brebis au cours de l'hiver (graphe 1). En effet, l'écart entre les deux modalités s'établit en moyenne à 175 kg de matière sèche par hectare (soit 6 %) en faveur de la prairie pâturée. À 300° jour, soit au cours de la deuxième quinzaine de mars, la différence de rendement entre les prairies pâturées et non pâturées est de l'ordre de 600 kg de matière sèche par ha en faveur des secondes. Cet écart se réduit de moitié à 500° jour, c'est-à-dire au cours de la première quinzaine d'avril.

1 • Rendements des prairies neuves au cours du printemps suivant le pâturage en tonne de matière sèche par ha

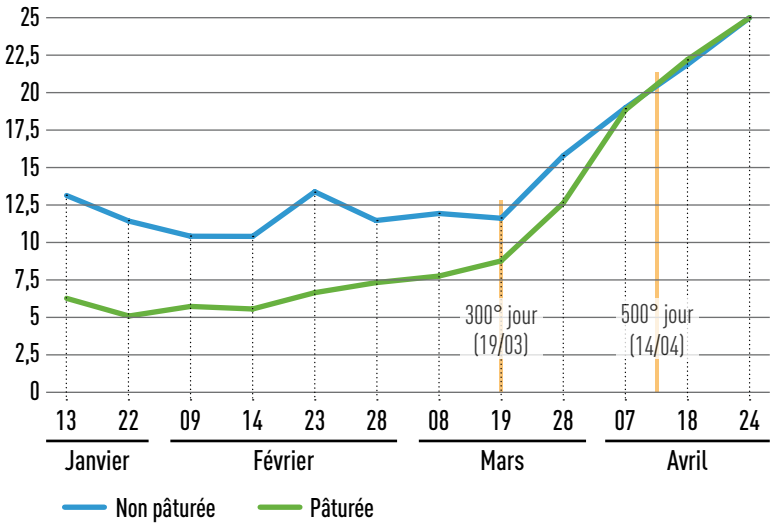


Source : Idele/CIIRPO/Pôle régional ovin de Charolles /EPLEFPA du Bourbonnais 2025 et 2026 (projet ACCOMPLiR)

À PARTIR DE DÉBUT AVRIL, LES HAUTEURS D'HERBE SONT ÉQUIVALENTES QUE LES PRAIRIES SOIENT PÂTURÉES OU NON EN HIVER

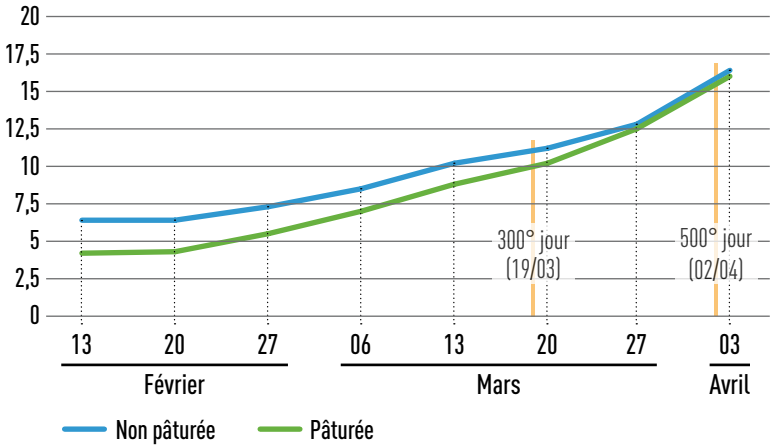


2 • Hauteur d'herbe au CIIRPO en cm
Fin du pâturage le 11 janvier (mesures herbomètre en 2025)



Source : Idele/CIIRPO 2025 (projet ACCOMPLiR)

3 • Hauteur d'herbe à l'EPLEFPA du Bourbonnais en cm
Fin du pâturage le 1er février (mesures herbomètre en 2026)



Source : Idele/ EPLEFPA du Bourbonnais 2026 (projet ACCOMPLiR)

2. PEUT-ON S'ATTENDRE À UNE AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE LÉGUMINEUSES ?

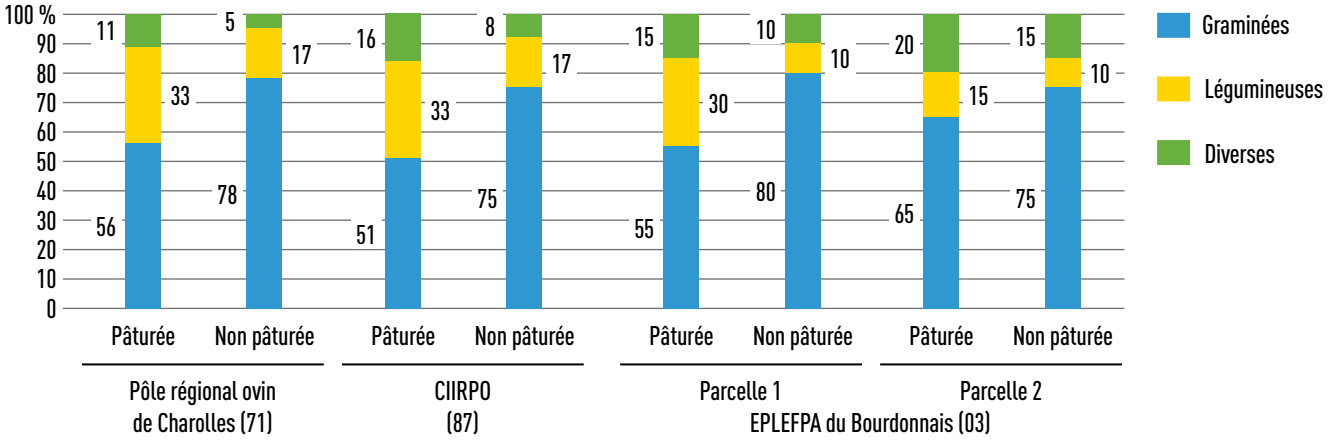
OUI

Une nette augmentation de la proportion de légumineuses[1] a été mesurée sur les quatre prairies multi-espèces suivies grâce au pâturage hivernal des brebis. En effet, elle est multipliée par deux (28 % contre 14 %). Cela s'explique par le fait que le pâturage a permis aux trèfles d'accéder plus facilement à la lumière. Par ailleurs, la part de diverses est atténuée dans le même ratio (graphe 4).

[1] La méthode employée est celle des poignées en relevant la proportion de chaque espèce.

LA PROPORTION DE LÉGUMINEUSES EST DOUBLÉE AVEC LE PÂTURAGE DES BREBIS

4 • Composition de la flore des prairies (mesures réalisées à 500° jour)



Source : Idele/CIIRPO/pôle régional ovin de Charolles / EPLEFPA du Bourbonnais 2025 et 2026 (projet ACCOMPLiR)



la proportion de légumineuses passe de 14 à 28 % lorsque les brebis pâturent la prairie l'hiver suivant son semis.

Les types de prairies semées :

- **Prairie suivie par le CIIRPO (87) :**
 RGI + trèfle blanc
- **Prairie suivie par le pôle régional ovin de Charolles (71) :**
 RGA + trèfle violet + trèfle blanc
- **Prairies suivies à l'EPLEFPA du Bourbonnais (03) :**
 RGH + trèfle violet + trèfle blanc

3. LA VALEUR ALIMENTAIRE DU FOURRAGE RÉCOLTÉ EN PREMIÈRE COUPE EST-ELLE MODIFIÉE ?

NON

Compte tenu de la valeur alimentaire élevée des graminées au stade feuillu, la plus forte proportion de légumineuses n'entraîne pas d'augmentation de la qualité de l'herbe lors de la mise à l'herbe des vaches (tableau 1). L'herbe affiche ainsi 0,9 UFL et 100 g de PDI par kg de matière sèche avec ou sans pâturage préalable des brebis en hiver. Lorsque la première coupe est fauchée et récoltée en ensilage ou en enrubannage, la qualité du fourrage n'est logiquement pas influencée non plus.

UNE QUALITÉ D'HERBE INCHANGÉE

1 • Valeur alimentaire* par kg de matière sèche

Moment	Mise à l'herbe des vaches		Ensilage ou enrubannage de 1re coupe	
Modalité	Non pâturée	Pâturée	Non pâturée	Pâturée
Nbre d'échantillons	4	4	4	4
UFL	0,91	0,92	0,76	0,74
PDIN	107 g	106 g	53 g	52 g
PDIE	100 g	99 g	77 g	76 g

* Valeurs INRA 2007

Source : Idele/ CIIRPO/pôle régional ovin de Charolles/ EPLEFPA du Bourbonnais 2025 et 2026 (projet ACCOMPLiR)

4. FAUT-IL CRAINDRE UNE COMPACTION DU SOL À LA SUITE DU PÂTURAGE DES BREBIS EN HIVER ?

NON

Les mesures de densité du sol réalisée à 300° jour indiquent une absence de compaction du sol qui serait liée au pâturage hivernal des brebis (tableau 2). Le sol minéral apparaît bien structuré avec masse volumique apparente de 1,1 g/cm³ en moyenne (de 0,9 à 1,7).

2 • Densité du sol des prairies

SUIVI / SITE		PÔLE RÉGIONAL OVIN DE CHAROLLES (71)	CIIRPO (87)	EPLEFPA DU BOURBONNAIS (03)	
				parcelle 1	parcelle 2
Densité du sol	Non pâturée	1,7 g/cm³	1,1 g/cm³	0,9 g/cm³	1 g/cm³
	Pâturée	1,3 g/cm³	1,1 g/cm³	1 g/cm³	1,1/cm³

Source : Idele/CIIRPO/pôle régional ovin de Charolles/ EPLEFPA du Bourbonnais 2025 et 2026 (projet ACCOMPLiR)



Les mesures de densité du sol n'ont montré aucun tassement.

TÉMOIGNAGE



Fabrice RANOU
Directeur de l'exploitation du l'EPLEFPA du Bourbonnais (03)

LES BREBIS NIVELLENT LE SOL

« Les essais de Moulins ont concerné 2 parcelles de prairies temporaires semées à l'automne et destinées à la fauche. Le pâturage hivernal d'environ 60 brebis pendant 3 semaines n'a pas eu d'impact négatif sur la production d'herbe malgré une sortie des animaux à moins de 2 cm et des conditions particulièrement humides cet hiver. En effet, à 500° jour, on ne distinguait plus la zone pâturée de la zone de défend non pâturée en hiver. Il apparaît même une plus grande représentation des légumineuses sur la zone pâturée. Il est également à noter que le passage des brebis a permis de niveler le sol après un semis laissant apparaître un nombre important de mottes mais sans occasionner pour autant le moindre tassement. L'ensilage effectué le 18 mai sur les 2 parcelles a confirmé ces observations avec une production de plus de 5 tonnes de matière sèche par ha ».

LES 4 ESSAIS COMPARATIFS ONT ÉTÉ SUIVIS PAR LES SITES SUIVANTS :

- Pôle régional ovin de Charolles (71),
- EPLEFPA du Bourbonnais (03),
- CIIRPO (87), chez un éleveur bovins viande.

Dans chaque dispositif, une zone de défend a été mise en place dans la parcelle. Après le pâturage des brebis, des mesures de hauteurs d'herbe, de rendements et de compaction du sol ont été réalisées. Des analyses de valeurs alimentaires de l'herbe et des relevés floristiques complétaient la série de mesures. La méthode des degrés jours utilisés (300, 500 et 800°jour) consiste à cumuler les températures moyennes depuis le 1er février.

Pour en savoir plus sur les autres modes de pâturage, les clôtures mixtes ovins/bovins, les impacts en matière de parasitisme…

Rédaction :
Laurence Sagot (Idele/CIIRPO), Marie Miquel (Idele), Laurent Solas (Chambre d'agriculture 71), Mickaël Floquet (Pôle régional ovin de Charolles) et Fabrice Ranoux (EPLEFPA du Bourbonnais)

Partenaires techniques, en collaboration avec les UMT Teracline et SAbre :

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

La responsabilité du ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée

N° PUB : 0026311058 - © Photos : CIIRPO - Juin 2026